

TAXE D'APPRENTISSAGE

*Investissez pour l'avenir
avec l'ÉNEPS*



VERSEMENT : MODE D'EMPLOI

Vous pouvez nous confier la part HORS QUOTA destinée à subventionner les établissements d'enseignement supérieur.

La taxe d'apprentissage peut être versée à l'ÉNEPS via l'IUT1 de Grenoble habilité à la recevoir.

Deux solutions :

Vous pouvez verser votre contribution par chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'Université Grenoble Alpes.

OU

Vous pouvez effectuer un virement en précisant le code UAI de l'IUT et la formation choisie dans l'intitulé de votre virement.

LE NOM DE LA FORMATION (AU CHOIX)

ÉNEPS - GCCD pour Génie Civil - Construction Durable

ÉNEPS - GEII pour Génie Électrique et Informatique Industrielle

ÉNEPS - GMP pour Génie Mécanique et Productique

ÉNEPS - RT pour Réseaux et Télécommunications

LE BÉNÉFICIAIRE

IUT1 de Grenoble - ÉNEPS

151, rue de la Papeterie - BP 67

38402 Saint-Martin-d'Hères

Code UAI : 0381516S

INFORMEZ-NOUS DE VOTRE SOUTIEN

Pour que nous puissions être informés de votre contribution, envoyez-nous ce coupon détachable rempli par courrier ou par mail à :

ÉNEPS

c/o IUT1 de Grenoble

151, rue de la Papeterie - BP 67

38402 Saint-Martin-d'Hères

ou

eneps@univ-grenoble-alpes.fr

Montant attribué à l'ÉNEPS : _____ €

Je ne connais pas le montant à ce jour

Cachet de l'entreprise et signature

.....

Vous souhaitez connaître les périodes de stages d'une formation, accueillir un apprenti ou vous avez des questions sur le versement de la taxe d'apprentissage ? N'hésitez pas à nous contacter :

eneps@univ-grenoble-alpes.fr - 04.76.82.53.97



AVEC LA TAXE D'APPRENTISSAGE, SOUTENEZ NOS TALENTS DE DEMAIN



Nos formations :

À Grenoble :

- Génie civil - construction durable
- Génie électrique et informatique industrielle
- Génie mécanique et productique
- Réseaux et télécommunications

À Cergy-Pontoise :

- Gestion logistique et transport
- Techniques de commercialisation



En versant votre taxe d'apprentissage à l'ÉNEPS, vous nous permettez d'offrir aux étudiants issus d'un baccalauréat professionnel les meilleures conditions d'apprentissage et l'accès aux matériels et technologies de pointe.



Les investissements suivants ont été réalisés grâce à la taxe d'apprentissage :

- espaces d'apprentissage dynamiques et interactifs
- presse d'ARTEC
- presse à injecter
- serveur informatique et réseaux Haute disponibilité
- laboratoire de géotechnie, mécanique des sols, topographie, structures, acoustique, thermique et mécaniques des fluides.

Création en
2009

6 filières de
formations

Plus de 300
diplômés
depuis 2011